

Règlement 23èmes Boucles de l'Aa – 20 octobre 2019

La course applique la réglementation de la Fédération Française d'Athlétisme.

PARCOURS

La course 10 km dispose du label régional (qualificatif au Championnat de France) et balisée kilomètre par kilomètre.

Le parcours marche nordique et randonnée se déroule sous la forme d'une boucle nature sur chemins. La barrière horaire de passage du premier tour (5km) est fixée à 10h. Après 10h, l'ensemble des marcheurs et randonneurs seront orientés vers l'arrivée.

Les cadets et juniors devront courir la course Populaire pour être classés au Challenge 2019.

Les courses donneront lieu à des classements. La Marche nordique/Randonnée et les parcours de 1500m, 1000m et 500m ne sont pas compétitifs et donneront lieu à aucun classement.

ACCES PARKING

Les parkings sont situés à proximité de Sportica.

DÉPART - ARRIVÉE

Le départ et l'arrivée face à SPORTICA.

Distances et Horaires :

1 Marche Nordique/Randonnée 5 ou 10km

9 h 00 / à partir de cadets / 2003 et avant / *non chronométré*

2 Course Populaire 5,7km

9 h 45 / à partir de cadets / 2003 et avant

3 Course des As 10km

10 h / à partir de cadets / 2003 et avant

4 Course Benjamins/Minimes 2000m

11 h 15 / 2004 à 2007

5 Parcours Poussins/Benjamins/Minimes 1500m

11h30 / 2004 à 2009 / *non chronométré*

6 Parcours Éveil Athlétisme 1000m

11 h 45 / 2010 à 2012 / *non chronométré*

7 Parcours Moustiques 500m

11h55 / 2013 et 2014 / *non chronométré*

8 Parcours Baby 500m

12 h 00 / 2015 à 2017 / *non chronométré*

INSCRIPTIONS

> **Inscriptions exclusivement en ligne [pour les individuels et les clubs](http://www.bouclesdelaa.fr) jusqu'au **vendredi 18 octobre 2019** à 18 h sur www.bouclesdelaa.fr**

Les dossiers en ligne devront être complets comprenant l'acceptation du règlement, le paiement des frais de participation ainsi que le justificatif demandé.

> **Inscriptions à Sportica** le samedi 19 octobre de 14h à 18h (**pas d'inscription « club » ce jour-là**).

> Pas d'inscription ni de litige le jour de la course

- La liste des inscrits sera visible sur le site internet.
- Dernière réclamation samedi à Sportica.
- Inscriptions groupées pour les écoles de Gravelines via un formulaire

> Justificatifs à fournir

- Une **copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un pass j'aime courir**, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.
- OU une **copie de ma licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de **l'Athlétisme en compétition, course à pied en compétition ou sport en compétition**.
- OU un **certificat médical** de non-contre indication à la pratique de **l'Athlétisme en compétition, de la Course à pied en compétition ou du sport en compétition**, datant de moins de un an à la date de la compétition ou de sa copie.

DOSSARDS

Remise des dossards : le samedi 19 octobre 2019 de 14 h à 18 h et le dimanche 20 octobre 2019 à partir de 8 h. Vous munir d'une pièce d'identité.

Pour les courses, la chaussure est équipée d'une puce.

Fin des remises 30 minutes avant le départ de la course. En cas d'abandon, le (la) compétiteur(trice) est prié(e) de ramener la puce dans le hall de Sportica pour obtenir son lot et garder son dossard pour la tombola.

RAVITAILLEMENT

À l'arrivée, un ravitaillement complet sera offert à chaque compétiteur. Pour la course 10 km, des points d'eau supplémentaires seront mis à disposition sur le parcours.

SECURITE – ASSISTANCE MÉDICALE

La sécurité et l'assistance médicale seront assurées par une association habilitée de Secourisme, par le centre médico-sportif de l'Entente Sportive Gravelinoise et Adenor (Motos médicalisées).

La responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la compagnie AREAS Dommages / n°OR204833

La responsabilité individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

RÉSULTAS - CLASSEMENTS

Les résultats et les classements seront affichés dans le hall de Sportica 10 minutes après l'arrivée du dernier coureur. Les réclamations ne seront plus acceptées au-delà de 30 minutes.

RÉCOMPENSES

La remise des récompenses de l'ensemble des courses se fera le **dimanche 20 octobre 2019 à Sportica** à partir de 12h30.

Pour recevoir les lots et les primes de l'organisateur, les compétiteurs doivent être présents.

Aucune dérogation ne sera accordée. Une pièce d'identité pourra être demandée.

Un cadeau sera remis à chaque coureur ou marcheur franchissant la ligne d'arrivée. Les trois premier(e)s de chaque catégorie des courses seront récompensés ainsi que les athlètes entrant dans le cadre de la grille de primes ci-contre.

TOMBOLA

Une tombola sera tirée après la remise des récompenses, 2 VTT et 2 trottinettes sont à gagner.

Règlement de la tombola : Il faut obligatoirement être présent et déposer son dossard dans l'urne à l'entrée de la salle où se déroulera la remise des récompenses, à Sportica.

GRILLE DES PRIMES

Une prime de **210 €** sera accordée à l'athlète (Homme ou Femme) qui battra le record de l'épreuve du 10 km : de 28'56'' pour les hommes et de 32'55'' pour les femmes.

Les primes sont attribuées, au choix, pour le classement scratch sur le 10 km et catégories Cadet, Junior, Espoir, Seniors, Masters 1, 2, 3, 4 et 5 (H et F) non cumulables, mais au choix entre scratch et catégories. Voir tableau ci-dessous.

10 km	Scratch	Cadets	Juniors	Espoirs	Séniors	M1	M2	M3	M4	M5
	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F
1 ^{er}	210 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
2 ^{ème}	180 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €
3 ^{ème}	150 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
4 ^{ème}	110 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
5 ^{ème}	75 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
6 ^{ème}	60 €									
7 ^{ème}	50 €									
8 ^{ème}	50 €									
9 ^{ème}	40 €									
10 ^{ème}	40 €									
11 ^{ème}	30 €									
12 ^{ème}	30 €									
13 ^{ème}	20 €									
14 ^{ème}	20 €									
15 ^{ème}	20 €									

CHALLENGES

- Le challenge entreprise "Christelle Hayotte" récompense les 3 premières équipes d'entreprise ou d'associations rattachées à l'entreprise les mieux classées sur 10 km **sur la base des 3 premiers de chaque équipe.**
- Un défi de participation est mis en place pour l'entreprise la plus représentée sur la marche, la course populaire et le 10km.
- Le challenge des Clubs aux 3 clubs les plus représentés.
- Les parcours jeunes et les courses de 2 km, 5,7 km et 10 km font partie du Challenge Dunes de Flandre (sauf Éveil Athlétisme).
- Un défi de participation des écoles et des clubs gravelinois est organisé. Le règlement de celui-ci est communiqué directement aux établissements concernés et téléchargeable sur le site www.bouclesdelaa.fr

FRAIS D'INSCRIPTION

Pour la course 10 km, le tarif est de 9 €.

Pour la course 5,7 km et la Marche Nordique/Randonnée, le tarif est de 6 €.

Les courses Jeunes et les parcours enfants sont gratuits.

Les frais d'inscription sur internet sont à la charge des participants. (+1€)

Aucun remboursement ne sera possible.

A l'issue de la cérémonie, la ville de Gravelines offrira une collation aux participants.

L'association Courir à Gravelines tiendra une buvette sur place.

La Marche Nordique/Randonnée est organisée en partenariat avec Gravelines Athlétisme.